

POLITIQUE 3 SEPTEMBRE 2018

Démission de Nicolas Hulot : accès d'humeur ou réalisme ?

Nicolas Hulot a préféré imputer son départ à des obstacles réels... ou fictifs.

Par Gérard Petit.

Peut-on s'étonner d'une maigre récolte quand on a fait de mauvaises semences ?

La démission de Nicolas Hulot, car il faut appeler ce départ par son nom, n'est-elle pas la conséquence inévitable de choix inefficaces plutôt que celles des entraves réelles ou fictives qu'il a dénoncées avec amertume ?

CINQ COLONNES À LA UNE

Nicolas Hulot jetant l'éponge ne dira donc plus, avec Guillaume d'Orange, que « *point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer* ».

Lobbies noirs contre chevalier blanc, une lutte trop inégale aurait contraint le preux à rendre les armes. Néanmoins, durant l'annonce du renoncement, il a délivré ses derniers oracles. Avec la hâte fiévreuse d'un Évariste Galois à l'approche de son duel fatal, il a répété à satiété que les actions (ou plutôt les inactions) de ce gouvernement n'étaient nullement à la hauteur des enjeux écologiques vitaux, appelant à un changement des paradigmes et présentant à bon entendeur la « croissance verte » comme un oxymore.

Il a dénoncé les entraves à son action, ourdies par de puissants lobbies, seules quelques petites victoires auraient été permises pour un temps lui sauver la mise, les dossiers à forts enjeux écologiques restant efficacement bloqués.

C'est ainsi qu'est le plus souvent résumé par les médias le poignant psychodrame que nombre ont pu voir ou entendre, en direct, un matin des derniers jours des vacances.

L'hydre politique continuerait donc à manger ses enfants en commençant par les plus dérangeants, retournant ensuite à la routine inefficace qui la

caractérise, faisant semblant d'agir, mais laissant œuvrer ses déterminants ataviques.

L'implacable boucle serait donc bouclée et le pays désormais privé de sa « conscience écologique », placé devant le risque de retourner naturellement vers ses veaux d'or inconséquents, ceux justement poussés ou protégés par les lobbies.

C'EST UN PEU COURT, JEUNE HOMME !

Les explications de Nicolas Hulot auraient pourtant laissé Cyrano sur sa faim, en particulier qu'il ait fait l'impasse sur la conséquence de choix opérés ou confirmés sous son mandat et qui n'ont pas porté leurs fruits, tout comme sur l'inaction qui a prévalu dans des secteurs clés.

On peut à raison arguer de la méchante réalité gardée par ses cerbères sur laquelle viennent buter les plus nécessaires décisions, mais la réalité est souvent plus inertielle que méchante, surtout quand les évolutions proposées, voire imposées, ne sont pas vraiment pertinentes, qu'il s'agisse de leurs modalités concrètes ou des délais impartis.

Nicolas Hulot peut à raison se désoler de l'accroissement des émissions de GES en France depuis la COP 21, au point même d'en faire l'une des raisons de son retrait, mais « en même temps », il a le devoir de s'interroger sur les leviers qui ont été activés pour s'y opposer.

S'agissant des deux premiers contributeurs aux émissions de GES en France, l'effort porté sur l'isolation des bâtiments reste balbutiant et le secteur des transports demeure quasi totalement carboné. Par contre des investissements considérables sont réalisés dans l'outil de production électrique en développant à grande échelle éoliennes et panneaux solaires voltaïques, sans gain aucun à espérer en matière de GES, les productions correspondantes se substituant à celle d'un nucléaire non émetteur.

Ce mauvais résultat global qu'on a voulu présenter comme la conséquence de manœuvres de retardement empêchant le développement suffisant des EnR, est en réalité totalement indépendant du parc déjà construit et de la cinétique de son développement.

Dans ce cas au moins, nul besoin de l'action de lobbies pour que des objectifs, souvent réitérés en mantras, se révèlent d'eux-mêmes contreproductifs, car mal fondés ou antithétiques avec d'autres objectifs.

À propos, a-t-on entendu Nicolas Hulot s'interroger sur les résultats de l'Énergiewende allemande, que lui et ses amis Verts n'ont cessé de présenter comme un modèle ? Dispendieuse et inefficace dans la lutte contre

les GES, elle trouve pourtant grâce à leurs yeux car en passe d'évincer complètement le nucléaire, un acquis cardinal justifiant tout.

France Stratégie, établissement public (l'ancien Commissariat général au Plan), avait pourtant commis une étude sur le sujet, aux résultats implacables, qu'en a fait le ministre ?

DES LOBBIES ?

Ironie, on peut en revanche [parler à bon droit du lobby du soleil et du vent](#) de son extravagante capacité d'influence et de son opportunisme à surfer sur une vague anti-nucléaire qu'il a d'ailleurs largement contribué à fortifier. Le courant vert éthique est présenté comme [une alternative au nucléaire](#), ce qu'évidemment, à service électrique rendu égal, il n'est absolument pas, mais le message est passé dans l'opinion.

L'ADEME, autre établissement public, n'affirme t-elle pas que [100 % d'électricité renouvelable en France en 2050](#), c'est possible techniquement et accessible financièrement et que la décision de réduire rapidement la contribution nucléaire dans la production électrique à 50 % ne dépend plus que du politique qui d'ailleurs, sous son influence, l'a inscrite dans la loi de 2015.

Dissonance, c'est par la voix de Nicolas Hulot qu'on a enfin admis officiellement qu'une telle réduction ne permettrait pas d'honorer les engagements de la France pris lors de la COP 21, une conséquence mécanique évidemment connue des acteurs en charge, mais un aveu longtemps retenu par les tenants de la mesure.

LE CHOIX DES MOTS

On définit en général le lobbyiste comme un commis voyageur essayant de faire valoir des intérêts privés auprès des décideurs politiques ou étatiques.

Ainsi, parler de lobby nucléaire est-il un court circuit (au sens électrique du terme) puisque des acteurs de l'industrie électronucléaire (EDF, CEA, ex AREVA) où l'État possède quasiment tout et peut vraiment tout, essaieraient d'influencer d'autres représentants des intérêts de la nation, une affaire d'État en somme.

Décider en connaissance de cause devrait être un pléonasme, en général et en politique tout spécifiquement. Que les politiques souhaitent s'informer des réalités sociales, techniques, industrielles, économiques, ou que les acteurs de ces domaines cherchent à informer les politiques, quoi de plus normal, mais au sein de la machine étatique (au sens large) ces échanges absolument nécessaires ne sauraient être qualifiés de lobbying.

A contrario, les activistes verts, de vrais lobbyistes ceux-là, avaient leurs entrées permanentes au ministère de Nicolas Hulot, lequel aurait dû, à profit, mâtiner ses avis d'autres points de vue.

Par ailleurs et le constat est patent, les PDG des grandes entreprises étatiques ou para-étatiques, qui sont nommés directement ou de facto en Conseil des ministres, ne peuvent guère s'opposer aux orientations, voire aux décisions de l'Exécutif.

Il est clair que Mr Levy actuel président d'EDF qui n'a du point de vue technico-économique, aucun intérêt à arrêter les deux réacteurs de Fessenheim avant dix ans ou plus, devra néanmoins consentir à ce sacrifice idéologique, parce que l'Exécutif politicien en aura décidé ainsi, via une loi votée à l'époque, en 2015, par une majorité redevenue godillot le temps d'un sursaut consensuel anti-nucléaire.

ACCÈS D'HUMEUR PLUS QUE DE RÉALISME

Avoir raison trop tôt peut avoir de fâcheuses conséquences, Giordano Bruno l'a appris sur un bûcher qu'un Nicolas Hulot ne risque guère puisqu'aujourd'hui il est reconnu que c'est la planète toute entière qui brûle et qu'il est plus qu'urgent de s'en occuper.

Parler de ces périls, ce n'est pas agir contre eux et se contenter de coups médiatiques tels que l'abandon de l'aéroport de Notre Dame des Landes, la fin de l'extraction du pétrole en France ou l'arrêt de nos dernières centrales au charbon, mais relève de l'évitement.

Il est plus facile de pousser encore et encore à l'érection des mâts éoliens et à l'étalement des champs solaires car ces totems sont visibles et parlent à l'opinion à qui on raconte qu'ils sont la solution.

De même, la critique du nucléaire présenté comme une addiction française dont il faudrait se débarrasser au plus vite alors qu'il est la pièce maîtresse du dispositif de lutte contre les GES, est aujourd'hui très populaire, mais totalement irresponsable.

On aimerait croire que le départ d'un Nicolas Hulot, « empanaché d'indépendance » pour croiser à nouveau Cyrano, est le fait d'un accès de réalisme, le résultat d'une prise de conscience que les politiques qu'il portait ou qu'il soutenait sont une impasse et qu'il faut en changer au plus vite pour s'attaquer résolument aux vrais foyers tout en préservant les vrais atouts.

Mais on peut s'étouffer en mangeant son chapeau, un risque que Nicolas Hulot n'a pas voulu prendre, préférant imputer, sur un ton égotique, les raisons de cette esquivance aux obstacles réels ou fictifs qu'il invoque.